



Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Plan d'action 2009-2010

Mission et mandats

- Assurer le service aux membres :
 - concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional;
 - véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national.
- Développer et collaborer au développement d'activités de promotion et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.
- Participer aux activités à caractère environnemental des organismes membres.
- Favoriser et développer des activités en partenariat avec les milieux communautaire et social de la région.
- Inciter les acteurs régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'actions.
- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire.

Représentations et participations à des comités, activités et conférences

- Assurer la représentation du CREL auprès des organismes suivants :
 - Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);
 - Conférence régionale des élus(es) Lanaudière (CRÉ);
 - Commission régionale des ressources naturelles et du territoire;
 - Forum jeunesse Lanaudière;
 - Comité ZIP des Seigneuries;
 - Table des partenaires du développement social de Lanaudière;
 - Solidarité Lanaudière;
 - Bureau des gouverneurs de la Fondation communautaire de Lanaudière.
- Assurer la présence du CREL sur divers comités de suivi et de concertation, notamment :
 - Table de concertation COSE - Ciment Saint-Laurent;
 - Table de concertation COSE – Graymont Joliette;
 - Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Thomas;
 - Table de gestion intégrée des ressources (GIR) de Lanaudière;
 - Commission sociale de la CRÉ Lanaudière;
 - Commission économique de la CRÉ Lanaudière;

- Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant;
 - Comité porteur du projet de territoire en Matawinie;
 - Comité de suivi de recherche du Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie (CIRÉ) sur la problématique du LET de Lachenaie;
 - Comité environnement de la MRC de D'Autray;
 - Comité sur les cyanobactéries au lac Maskinongé.
- Continuer d'œuvrer au sein du comité exécutif et du comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ.

Ententes de service, contrats

- Assurer l'exécution de l'entente de service contractuelle avec la MRC de Montcalm concernant la gestion des résidus domestiques dangereux.
- Poursuivre le mandat de promotion dans Lanaudière du recyclage dans le secteur des ICI (industries, commerces et institutions) et de promotion de l'attestation *ICI On Recycle!*
- Assurer l'exécution de l'entente de service avec le Carrefour jeunesse emploi de Montcalm visant la formation de jeunes intervenants dans la sensibilisation de la population à la collecte des matières putrescibles.
- Travailler avec les municipalités dans le cadre du programme *Climat municipalités*.

Communication avec les membres et les groupes ou personnes intéressés

- Promouvoir l'interaction entre les membres, la visibilité et l'image du CREL en révisant et en développant les divers outils de communication électroniques et autres.
- Plus spécifiquement, poursuivre la publication du bulletin électronique *Le CREL vous informe* avec du contenu de qualité et augmenter la taille de la liste de distribution.
- Faire la mise à jour périodique du site web de l'organisme.
- Expérimenter la faisabilité d'une chronique régulière sur l'environnement en collaboration avec les médias locaux dans le cadre d'une collaboration spéciale.

Demandes d'avis, suivis d'études environnementales, veille stratégique

- Identifier les problématiques environnementales propres à notre région par la mise en oeuvre d'une veille stratégique sur le secteur de l'environnement afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements dans divers domaines tels que la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air, les changements climatiques, la protection des milieux humides, des rives et plaines inondables, etc.
- Répondre aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration de la CRÉ Lanaudière, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales et dans la promotion du développement durable.

Projets spécifiques, promotion d'idées, comités de travail

- Réaliser le projet « *Actions citoyennes pour contrer les changements climatiques* ».
- Effectuer la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux, et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation.
- Agir afin de proposer des améliorations à la qualité et à l'offre du service de transport en commun, particulièrement pour les déplacements entre Montréal et Lanaudière aux heures de pointe.
- Susciter et soutenir l'action citoyenne pour la conservation des milieux humides, notamment la conservation des tourbières de Terrebonne.
- Organiser et réaliser des collectes de vélos en collaboration avec *Vélo-Bato*.